



TROUVEZ LES
DIFFÉRENTS ANIMAUX



ESPACE ZOOLOGIQUE

ST MARTIN LA PLAINE



WWW.ESPACE-ZOOLOGIQUE.COM

ESPACE ZOOLOGIQUE
42800 SAINT MARTIN LA PLAINE
MAIL : ZOO.ST.MARTIN@WANADOO.FR
TEL : 04 77 75 18 68



Édition 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photos : A. Blanchon, L. Christoph.



ESPACE
ZOOLOGIQUE
ST MARTIN LA PLAINE



NOUVEAUTÉ 2024 :
TERRITOIRE DES CHIMPANZÉS

D'OÙ VIENNENT LES ANIMAUX ?

Aucun animal présenté en parc zoologique n'a été prélevé dans la nature !

Aujourd'hui, tous les animaux sont issus de la reproduction en parcs zoologiques. Les animaux sont prêtés ou donnés entre parcs zoologiques européens principalement, parfois dans le cadre de Programmes d'Élevage Européens (EEP) si l'espèce y est inscrite.



QUI GÈRE CES PROGRAMMES ?

L'Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA) supervise les EEP. Elle a été créée en 1988 afin de mettre en place des programmes de reproduction pour réguler et optimiser la reproduction des espèces maintenues en captivité. Le statut de protection de ces espèces est, lui, déterminé par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).



LA PARTICULARITÉ DU PARC

Depuis sa création en 1972, le parc s'est particulièrement attaché à recueillir les animaux trouvés, saisis ou abandonnés en France. Après avoir été pris en charge par notre association Tonga Terre d'Accueil, située à proximité du parc mais non ouverte au public, certains animaux ont été placés au sein de l'Espace Zoologique. Vous pourrez découvrir leurs histoires tout au long de votre visite...

NOUS METTONS UN POINT D'HONNEUR À CE QUE CHAQUE VISITEUR RESPECTE LES ANIMAUX AFIN DE POUVOIR LES OBSERVER SANS LES PERTURBER.

MEMBRE DE



ESPACE
ZOOLOGIQUE
ST MARTIN LA PLAINE

CONSEILS ET RÈGLES POUR VOTRE VISITE



LA RÈGLE FONDAMENTALE = RESPECTER LES ANIMAUX

Nous vous demandons de rester calme, de ne pas taper aux vitres, de ne pas crier, de ne pas nourrir les animaux, de ne rien jeter dans les enclos...



TAMPONNEZ-VOUS À LA SORTIE

Vous pouvez sortir du parc et entrer à nouveau à condition de vous tamponner près du tourniquet de sortie. Toute sortie sans tampon est définitive.



SUIVRE LE SENS DE VISITE

Nous vous conseillons de suivre attentivement les panneaux pour ne manquer aucune espèce, aidez-vous de ce plan en cas de doute.



RESPECTER LES PLANTATIONS

Nous travaillons à vous offrir un cadre de visite agréable. Merci de ne pas abîmer les plantations, de ne pas les arracher ou les piétiner.



DURÉE DE VISITE : 2 À 3H ENVIRON



LA RENTRÉE DES ANIMAUX

Les animaux sont rentrés dans leurs loges de nuit au cours de la dernière heure avant la fermeture, soit : en été à partir de 18h00 et en hiver à partir de 16h00. Prévoyez assez de temps pour votre visite !



50 ANS D'HISTOIRE POUR L'ESPACE ZOOLOGIQUE

SUIVEZ CETTE LIANE POUR REVIVRE L'HISTOIRE DU PARC

1972

NAISSANCE D'UNE PASSION ET OUVERTURE DU PARC

Eliane et Pierre Thivillon, alors horticulteurs, commencèrent à recueillir les animaux locaux et à les soigner. Mais la serre horticole devint rapidement trop étroite pour accueillir tous les animaux. Il fallait trouver une solution... Après l'achat d'une première parcelle de terrain, le parc ouvrit ses portes en juillet 1972.

1974

ARRIVÉE DU PREMIER GORILLE : ALEXIS

Des particuliers originaires de Rive-de-Gier demandèrent à Eliane et Pierre de s'occuper quelques jours d'un bébé gorille. Mais ces jours se transformèrent en mois et Alexis resta définitivement au parc. Ainsi débuta la passion pour les primates...

1976

ARRIVÉE DE PLATON

Il a été le gorille emblématique du parc.

L'histoire de Platon commença en 1972 lorsqu'un médecin français eu soigné la femme d'un chef de tribu au Gabon. Ce chef lui offra, en remerciement, un bébé gorille. Bien qu'embarrassé par ce cadeau mais ne souhaitant pas vexer le chef, il garda le primate. Une fois en France, le médecin, conscient de l'ampleur du travail nécessaire au bien-être de l'animal, confia Platon à Eliane et Pierre en 1976.

1995

NAISSANCE DU PREMIER GORILLE ET DES PREMIERS CHIMPANZÉS

1989

DE PARC ZOOLOGIQUE À ESPACE ZOOLOGIQUE

Le parc zoologique de Saint-Martin-la-Plaine devient officiellement l'**Espace Zoologique de Saint-Martin-la-Plaine**. Ce changement de nom est effectué pour montrer l'importance de l'aménagement du parc et l'amélioration constante des installations pour répondre aux besoins fondamentaux des animaux.

1985

LA FIN DE LA NOTION D'ARGENT SUR LES ANIMAUX

Il s'agit d'une avancée majeure qui naît à Saint-Martin-la-Plaine. Après avoir créé la première bourse aux animaux pour faciliter les achats d'animaux entre les zoos, Pierre modifia un élément essentiel de ce questionnaire : il supprima la case dédiée au prix des animaux. C'est ainsi qu'à partir de ces années 80, le transfert d'animaux entre parcs zoologiques se faisait gratuitement.

1980

LA CONVENTION DE WASHINGTON OU CITES

À l'échelle internationale, la Convention de Washington interdit les prélèvements d'animaux dans la nature à partir de 1975 mais elle ne s'applique réellement qu'à partir de 1980.

CITES



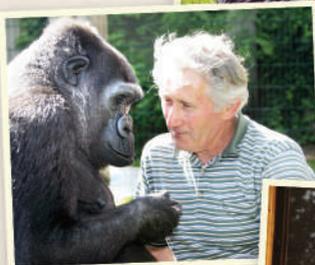
1998 NAISSANCE DE DIGIT

Digit a été abandonnée par sa mère qui refusait de l'allaiter. Eliane et Pierre Thivillon ont pris la lourde décision de la nourrir et de l'élever car il était impossible de laisser ce bébé à son sort. Digit fut nourrie au biberon puis partagea son espace aux côtés des chimpanzés nés peu de temps avant.

Les chimpanzés devenant trop énergiques pour le calme du gorille, Digit fut ensuite placée avec son frère Gincko, avec lequel elle vécut durant 6 ans, aux côtés de Pierre et Eliane.

Digit continua de dormir avec Eliane et Pierre jusqu'à l'aube de ses 18 ans.

Le parc ne compte plus les images et les rediffusions de reportages sur la vie de Digit. Une relation unique au monde qui a permis de mettre en lumière la très grande similitude entre les gorilles et les humains et la richesse des communications qu'ils peuvent développer.



2005

OUVERTURE DE LA GRANDE SERRE DES GORILLES

2007 ET 2008

DISPARITION D'ALEXIS ET DE PLATON

Il y a un début pour chaque aventure, et il y a aussi une fin. Alexis, premier gorille de Saint-Martin-la-Plaine, nous quitta en avril 2007. La disparition du primate qui a donné l'élan au parc a été très difficile pour l'équipe. En août 2008, ce fut au tour de Platon de partir. Une disparition encore plus difficile pour le parc.

Seize ans après, vous êtes encore nombreux à nous parler de Platon, fierté et porte-étendard du parc pendant plus de 30 ans.

GRÂCE À VOUS, GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, L'HISTOIRE DU PARC CONTINUE DE S'ÉCRIRE...

COURANT 2024 OUVERTURE DU TERRITOIRE DES CHIMPANZÉS

Notre groupe de chimpanzés, composé d'une dizaine d'individus, quitte leur ancienne maison et emménage dans un grand espace arboré ! Les chimpanzés disposent également d'une grande serre chauffée aménagée et adaptée à leur bien-être.



2017 OUVERTURE DE LA SERRE DES PRIMATES ET DE LA VOLIÈRE D'IMMERSION



2008 ACCUEIL DE L'HIPPOTAME TONGA ET CRÉATION DE L'ASSOCIATION

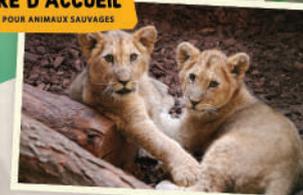
En 2007, l'Espace Zoologique accepte de s'occuper de Tonga, un hippopotame saisi par les autorités auprès d'un cirque. Grâce à la Fondation Brigitte Bardot, il a pu être transféré dans une réserve en Afrique du Sud quelques mois après.

Depuis 1972, et dans les limites de ses capacités, le parc n'a cessé de recueillir les animaux confiés par les autorités. Mais le trafic d'animaux, notamment celui des primates dans les années 2000, et la prise de conscience de la population vis à vis des animaux de cirques mènent à la réflexion de trouver une solution pour ces animaux. **La création de l'association Tonga Terre d'Accueil marque la volonté d'aller plus loin dans les possibilités de sauvetage et d'accueil des animaux sauvages.**

L'action de l'association Tonga Terre d'Accueil demeure profondément liée à celle du parc. L'Espace Zoologique a à cœur de proposer des solutions toujours plus adaptées pour les animaux rescapés du trafic ou de la maltraitance.



TONGA
TERRE D'ACCUEIL
REFUGE POUR ANIMAUX SAUVAGES



PLAN DU PARC

RESPECTER LES ANIMAUX EST PRIMORDIAL



Les animaux ne sont pas à disposition, il s'agit d'êtres vivants. Si vous n'apercevez pas l'animal il vous faudra faire preuve de patience. Ils peuvent rentrer dans leurs loges, se cacher dans des abris ou dans les végétations. Toute l'équipe vous remercie pour votre bienveillance.

OUVERTURE PRÉVUE
COURANT 2024



- | | | |
|------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 1 Bassin des oiseaux | 14 Ocelots | 27 Chimpanzés |
| 2 Hyènes rayées | 15 Macaques de Barbarie | 28 Chimpanzés |
| 3 Panthères des neiges | 16 Gorilles des plaines de l'ouest | 29 Gorilles des plaines de l'ouest |
| 4 Lynx de Sibérie | 17 Tigres de Sibérie | 30 Gorilles des plaines de l'ouest |
| 5 Basse-cour | 18 Panthères de Ceylan | 31 Gorilles des plaines de l'ouest |
| 6 Loups Arctiques | 19 Lions | 32 Vivarium |
| 7 Loups du Canada | 20 Cerfs du Prince Alfred | 33 Espace extérieur pour gorilles |
| 8 Drills | 21 Dingos | 34 Pandas roux |
| 9 Hamadryas | 22 Servals | 35 Territoire des Chimpanzés |
| 10 Coatis | 23 Serre des primates | 36 Lémuriens et Perroquets |
| 11 Macaques de Tonkéan | 24 Maison des gorilles | 37 Wallabies et Emeus |
| 12 Ours malais | 25 Volière des oiseaux | 38 Perroquets |
| 13 Binturongs | 26 Espace extérieur pour gorilles | 39 Bassin des bernaches |
| | | 40 Nandous et Lamas |
| | | 41 Espace extérieur pour gorilles |

REPAS DES ANIMAUX

GORILLES
TOUS LES JOURS
à 14h00

16 24 29 30 31



LOUPS
LES MARDIS, MERCREDIS,
VENDREDIS ET DIMANCHES
à 15h00

6 7

- Aire de pique-nique
- WC
- Restauration
- Boutique
- Salle hors-sac

- Salle pédagogique
- Chalet des animations





TONGA

TERRE D'ACCUEIL

REFUGE POUR ANIMAUX SAUVAGES

REFUGE POUR ANIMAUX SAUVAGES SAISIS OU ABANDONNÉS

Dans les structures situées en annexe du parc, nous recueillons les animaux saisis par les autorités. L'association s'est définie comme étant une structure d'accueil temporaire pour les félins, les primates et les canidés sauvages.

La possession d'un animal sauvage étant interdite par la loi, les autorités se trouvent confrontées aux saisies d'animaux sauvages pour divers motifs : détention illégale, absence d'autorisation de détention, mauvaises conditions de détention ou mauvais traitements. **Ils proviennent de particuliers ou de cirques.** L'association réhabilite également des animaux de **laboratoires.**

Après avoir soigné, sociabilisé les animaux et formé des groupes ou des couples, nous cherchons à les replacer dans des **parcs zoologiques** qui disposent d'espaces satisfaisants et des autorisations nécessaires pour accueillir ces animaux ou dans des **sanctuaires** ailleurs dans le monde.

DEPUIS SA CRÉATION,
L'ASSOCIATION A SAUVÉ
PLUS DE 400 ANIMAUX.

LE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

L'**Espace Zoologique** est le **sponsor principal** car il couvre une grande partie des frais générés par l'association.

Les financements proviennent également de dons et de legs de particuliers mais aussi de soutiens émanant d'associations de défense animale comme la **Fondation Brigitte Bardot**, la **Fondation 30 Millions d'Amis**, **One Voice**, la **SPA...**

VOUS AUSSI, SOUTENEZ L'ASSOCIATION :

WWW.ASSOCIATION-TONGA.COM

INFOS PRATIQUES

PARC OUVERT TOUS LES JOURS, WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS INCLUS.

HORAIRES D'ÉTÉ

29 MARS AU 26 OCTOBRE 2024

OUVERTURE DES CAISSES 9H00

FERMETURE DES CAISSES 18H00*

FERMETURE DU PARC 19H00

HORAIRES D'HIVER

27 OCTOBRE AU 29 MARS 2025

OUVERTURE DES CAISSES 10H00

FERMETURE DES CAISSES 16H00*

FERMETURE DU PARC 17H00

*Caisnes pouvant fermer plus tôt selon affluence ou conditions météorologiques. Fermeture du parc possible sans préavis selon les conditions météo (gel, neige...). Parc fermé le 25 décembre.



Aires de pique-nique



Restauration (fermée l'hiver)



Accessible PMR (Note: parc en pente)



Rollers, skates, overboards, trotinettes, vélos interdits



Animaux domestiques interdits



TARIFS 2024

De 3 à 9 ans 14,00 €
Dès 10 ans et Adultes 18,50 €

PASS ANNUEL

De 3 à 9 ans 42,00 €
Dès 10 ans et Adultes 55,50 €

Carte nominative effective à partir du règlement.

Pour tous les autres tarifs, renseignez-vous sur notre site : www.espace-zoologique.com

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES



Découvrez le métier de soigneur animalier !

GRAINE DE SOIGNEUR : DE 6 À 10 ANS

SOIGNEUR EN HERBE : DE 11 À 15 ANS

SOIGNEUR D'UN JOUR : DÈS 16 ANS ET ADULTES

PROGRAMMES ET RÉSERVATION SUR :

www.espace-zoologique.com